

Le mercredi 10 septembre 2014

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 10 septembre 2014, à 19 h, au 11 du chemin de Blue Sea à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Marie-Anne Poulin, Janique Lachapelle, Diane Nault, Denise Miron Marion, Gaétane Mousseau et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Charles Langevin, Daniel Moreau, Éric Éthier, Jacques Masseau et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire
M. Richard Leblanc,	directeur du Service des ressources humaines et secrétaire général
Mme Manon Riel,	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire
M. Charles Pétrin,	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques
M. Charles Millar,	régisseur des services administratifs et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'il s'agit de la dernière rencontre avant les élections scolaires du dimanche 2 novembre.

A-1 **RÉSOLUTION 2014-CC-126** **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-06-25
 - b) Suivis
 - c) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-08-27
 - d) Suivis

Le mercredi 10 septembre 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-126) suite

- e) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2014-08-28
- f) Suivis
- 3. Parole au public
- 4. Correspondance
- 5. Mot de la présidente sur la particularité de ce conseil et l'année scolaire 2014-2015
- 6. Cotisation 2014-2015 à la Fédération des commissions scolaires du Québec
- 7. Rapport sur les insatisfactions 2013-2014
- 8. Préparation aux élections du 2 novembre 2014
 - a) Courtiser l'électorat – un enjeu important en éducation
 - b) Pour préparer sa campagne électorale scolaire
 - c) Formation de la Concertation des commissions scolaires (Vallée)
 - d) Formation de la Concertation des commissions scolaires (Pontiac)
- 9. Suivis au conseil général de la FCSQ des 22 et 23 août 2014
- 10. Vente d'un terrain à l'Isle-aux-Allumettes
- 11. Suivis à la recherche de M. Pierre Colletette
 - a) Possibilité de démarches
 - b) Avis du conseil
- 12. Actions prioritaires pour les gestionnaires au cours de l'année scolaire 2014-2015
- 13. Demande pour appuyer un projet
- 14. Rapport d'informations de la présidente
- 15. Rapport d'informations du directeur général
- 16. Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, 10 juin 2014
 - b) Comité environnemental, 28 avril 2014
 - c) Comité environnemental, 17 juin 2014
- 17. Message de la rentrée (Fédération des commissions scolaires)

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

- 1- RESSOURCES ÉDUCATIVES
- 2- SANCTION DES ÉTUDES
 - a) Taux de réussite aux épreuves MELS – juin 2014
 - b) Taux de diplomation
- 3- ORGANISATION SCOLAIRE
 - a) Maternelle 4 ans (temps plein en milieu défavorisé)
 - b) Organisation scolaire 14-15 (état de situation et enjeux)

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- RESSOURCES HUMAINES
 - a) Démissions
 - b) Politique concernant les responsables d'école ou de centre
 - c) Plan d'effectifs 2014-2015 : adaptation scolaire
 - d) Recrutement des enseignants

Le mercredi 10 septembre 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-126) suite

- e) Accueil du nouveau personnel
 - ✓ Vallée-de-la-Gatineau, le 16 septembre 2014, à 16 h 15
 - ✓ Pontiac, le 24 septembre, à 16 h 15
 - f) Non-renouvellement pour cause d'incapacité physique (**point biffé**)
 - g) Comité d'enquête constitué en vertu de l'article 26, *Loi sur l'instruction publique*
 - h) Entrez en saine
- 2- **SECRETARIAT GÉNÉRAL**
- a) Composition des différents comités 2014-2015 (**point biffé**)
 - b) Rémunération des commissaires
 - c) Résolution – Centraide
 - d) Information élections scolaires 2014
- D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- **RESSOURCES FINANCIÈRES**
- a) Registre des chèques
 - b) Résolution adoption budget des établissements pour 2014-2015
 - c) Résolution adoption budget fonctionnement, investissement et service de la dette 2014-2015
 - d) Taxes scolaires 2014-2015
 - e) États financiers 2013-2014
 - f) Résolution règlement d'emprunt - économie d'énergie
- 2- **TRANSPORT SCOLAIRE**
- a) Résolution - allocation parents
 - b) Date des comités de transport (22 septembre, 16 février et 8 juin)
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**
- 1- **RESSOURCES MATÉRIELLES**
- a) Réaménagement des locaux au CFP de la Vallée de la Gatineau pour la formation Assistance à la personne à domicile (APAD)
 - b) Protocole d'entente avec la municipalité de Fort-Coulonge pour l'installation d'un panneau d'interprétation devant l'ancien centre administratif au 183, rue Principale, Fort-Coulonge
 - c) Protocole d'entente avec la municipalité de Blue Sea pour un centre de sécurité civile (**point biffé**)
 - d) Travaux d'été 2014
 - e) Contrats de déneigement
 - f) Contrat mazout
 - g) Vente d'une parcelle du terrain du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) au 247 de la rue Moncion à Maniwaki
 - h) Partage des économies supplémentaires avec Écosystem
- 2- **RESSOURCES TECHNOLOGIQUES**

Le mercredi 10 septembre 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-126) suite

- F) AUTRES**
 1- Questions des commissaires
 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 a) RÉSOLUTION 2014-CC-127

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 25 juin 2014

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 25 juin 2014 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 b) Suivis

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis aux points suivants :

- page 299, point A-13 (élections) – M. Leblanc signale que des avis seront publiés dans les journaux au sujet de la période de mise en candidature.
- page 304, point D-1-c (vérificateurs) – Comme il n'y aura pas de rencontre le 17 septembre, Mme Aumond vérifiera les chèques lors de l'assemblée de novembre, si elle est élue.
- Page 311, point E-2-a (appel d'offres) – M. Pétrin souligne qu'un deuxième appel d'offres sera lancé le 29 septembre.

A-2 c) RÉSOLUTION 2014-CC-128

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 27 août 2014

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 27 août 2014 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 d) Suivis

Pas de suivis.

Le mercredi 10 septembre 2014

A-2 E) RÉSOLUTION 2014-CC-129

**Dispense de lecture et adoption
du procès-verbal de l'assemblée
du conseil des commissaires du
28 août 2014**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Mme Madeleine Aumond que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du mercredi 28 août 2014 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 F) Suivis

Pas de suivis.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 a) Correspondance

M. Pétrin répond aux questions de la commissaire Mme Chantal Tremblay, relativement à la pièce A-4-28 (règles budgétaires).

A-5 Mot de la présidente sur la particularité de ce conseil et l'année scolaire 2014-2015

La présidente Mme Diane Nault souligne que la présente rencontre, la dernière avant les élections de novembre, vient mettre un terme à un mandat entamé il y a près de sept ans. L'année qui s'amorce sera pleine de défis, notamment au plan budgétaire. Elle remercie les commissaires pour leur collaboration au cours des sept dernières années.

A-6 RESOLUTION 2014-CC-130

**Cotisation 2014-2015 à la
Fédération des commissions
scolaires du Québec (FCSQ)**

CONSIDERANT les démarches réalisées par la FCSQ au cours des années pour défendre l'existence des commissions scolaires ;

CONSIDERANT la période mouvementée qui se vit actuellement et l'importance de faire valoir l'apport des commissions scolaires au vécu local, régional et provincial ;

CONSIDERANT les changements vécus à la FCSQ au cours de la dernière année ;

CONSIDERANT les efforts de la FCSQ pour limiter les augmentations de coûts aux commissions scolaires ;

Le mercredi 10 septembre 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-130) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Bernard Caron de donner suite au paiement de la cotisation 2014-2015 à la FCSQ, pour un montant de 28 597,54 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Rapport sur les insatisfactions 2013-2014

Les commissaires abordent ce point.

RÉSOLUTION 2014-CC-131 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de ce point en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2014-CC-132 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Préparation aux élections du 2 novembre 2014

- a) **Courtiser l'électorat – un enjeu important en éducation**
- b) **Pour préparer sa campagne électorale scolaire**
- c) **Formation de la Concertation des commissions scolaires (Vallée)**
- d) **Formation de la Concertation des commissions scolaires (Pontiac)**

La présidente Mme Diane Nault présente ces documents. Au sujet de la formation aux personnes intéressées à poser leur candidature aux élections scolaires, elle note une erreur dans la publicité parue dans La Gatineau. Pour cette formation, un tour de table est fait en vue d'évaluer le nombre de personnes désireuses de s'y rendre.

A-9 Suivis au conseil général de la FCSQ des 22 et 23 août 2014

La présidente Mme Diane Nault présente les suivis.

A-10 Vente d'un terrain à l'Isle-aux-Allumettes

La présidente Mme Diane Nault dépose la lettre du directeur général de la Commission scolaire Western-Quebec, M. Paul Lamoureux, au sujet de la possibilité d'acheter un immeuble désaffecté. Les commissaires discutent de l'opportunité de procéder à un tel achat.

RESOLUTION 2014-CC-133 **Proposition d'achat d'un immeuble à l'Isle-aux-Allumettes**

CONSIDÉRANT la demande formulée par le directeur général de la Commission scolaire Western-Quebec, M. Paul Lamoureux, concernant la possibilité d'acheter un immeuble inutilisé à l'Isle-aux-Allumettes ;

Le mercredi 10 septembre 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-133) suite

CONSIDERANT la capacité de l'école que nous possédons déjà dans cette municipalité ;

CONSIDERANT les échanges à ce sujet au sein du conseil des commissaires ;

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Jacques Masseau de répondre par la négative à cette proposition d'achat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 Suivis à la recherche de M. Pierre Collerette

- a) **Possibilité de démarches**
- b) **Avis du conseil**

La présidente Mme Diane Nault rappelle la recherche effectuée par M. Pierre Collerette et envisage la possibilité d'amorcer des démarches en suivi. Il est décidé de reporter ce sujet à la rencontre de novembre, afin que le prochain conseil puisse en disposer à sa guise.

A-12 Actions prioritaires pour les gestionnaires au cours de l'année scolaire 2014-2015

M. Sylvain présente les actions prioritaires pour 2014-2015.

A-13 Demande pour appuyer un projet

Le commissaire M. Damien Lafrenière présente le projet déposé par l'Association culturelle sociale et Âge d'or de Kazabazua.

RESOLUTION 2014-CC-134 **Projet Kino-Jeunesse dans le sud de la MRC-VG**

CONSIDERANT la demande d'appui de l'Association culturelle sociale et Âge d'or de Kazabazua (ACSADK) ;

CONSIDERANT qu'il existe peu d'activités de ce type destinées aux jeunes du sud de la Vallée-de-la-Gatineau ;

CONSIDERANT que le projet permettra de contribuer à la persévérance scolaire et de créer des liens durables entre les jeunes et leur communauté ;

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Damien Lafrenière d'appuyer la réalisation de ce projet, de permettre l'utilisation de nos locaux (si nécessaire et en facturant uniquement l'accès aux locaux et l'entretien des lieux) et de transmettre les informations pertinentes aux élèves visés par ledit projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 10 septembre 2014

A-14 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault présente son rapport et signale un changement de date pour une activité.

A-15 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain aborde deux points.

Il explique d'abord que, malgré un premier refus, la commission scolaire est revenue à la charge et demande une deuxième maternelle 4 ans à temps plein, en concertation avec le syndicat. Une lettre en ce sens a été envoyée à la députée provinciale Mme Stéphanie Vallée et à d'autres intervenants. Si la demande est acceptée, cette classe serait implantée dans la Vallée de la Gatineau, étant donné que la première se trouve déjà dans le Pontiac.

Le directeur général signale ensuite que c'est sa dernière rencontre avec le conseil des commissaires dans sa mouture actuelle. Il souligne l'importance des relations entre le conseil et la direction générale, ainsi qu'avec les directions de services, et il remercie les commissaires pour la façon dont le travail a pu être effectué au cours des dernières années.

A-16 Dépôt des procès-verbaux :

- a) **Comité consultatif de gestion, 10 juin 2014**
- b) **Comité environnemental, 28 avril 2014**
- c) **Comité environnemental, 17 juin 2014**

Les procès-verbaux sont déposés.

A-17 Message de la rentrée (Fédération des commissions scolaires)

La présidente Mme Diane Nault présente le message de la rentrée de la FCSQ, ainsi que les messages-clés.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

B-1 RESSOURCES ÉDUCATIVES

Pas de point.

B-2 SANCTION DES ÉTUDES

a) Taux de réussite aux épreuves MELS – juin 2014

M. Rondeau présente les taux. Il reviendra avec les ajustements dûs aux reprises, lors d'une rencontre ultérieure.

b) Taux de diplomation

M. Rondeau présente le document et note les améliorations survenues dans ce dossier.

Le mercredi 10 septembre 2014

B-3 ORGANISATION SCOLAIRE

a) Maternelle 4 ans (temps plein en milieu défavorisé)

M. Rondeau dépose la lettre de refus envoyée initialement à la demande d'une deuxième classe de maternelle 4 ans à temps plein et rappelle qu'une relance est en cours.

b) Organisation scolaire 14-15 (état de situation et enjeux)

M. Rondeau présente le document et souligne que la réserve de postes est mince.

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

C-1 RESSOURCES HUMAINES

a) RÉSOLUTION 2014-CC-135 Démissions

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion de prendre acte des démissions de ces personnes :

Nom	Fonction
Rollin, Jocelyn	Ouvrier d'entretien, classe II
Lafrance-Hudon, Cynthia	Technicienne en travail social
Rivest, Mélanie	Secrétaire d'école

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Politique concernant les responsables d'école ou de centre

M. Leblanc dépose le document en vue de débiter une consultation.

c) Plan d'effectifs 2014-2015 : adaptation scolaire

Dépôt.

d) Recrutement des enseignants

M. Leblanc fait le sommaire des opérations de recrutement.

e) Accueil du nouveau personnel

✓ Vallée-de-la-Gatineau, le 16 septembre 2014, à 16 h 15

✓ Pontiac, le 24 septembre, à 16 h 15

M. Leblanc souligne que ces activités auront lieu prochainement et que 18 personnes seront fêtées cette année.

f) Non-renouvellement pour cause d'incapacité physique

Le point a été biffé.

g) Comité d'enquête constitué en vertu de l'article 26, Loi sur l'instruction publique

M. Leblanc donne des précisions sur la décision du comité et répond aux questions du commissaire M. Damien Lafrenière.

Le mercredi 10 septembre 2014

h) Entrez en saine

M. Leblanc signale que l'édition automnale de ce concours débutera lundi prochain.

C-2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**a) Composition des différents comités 2014-2015**

Le point a été biffé et le sujet est reporté à la rencontre du 12 novembre 2014 du conseil des commissaires.

b) RÉSOLUTION 2014-CC-136 Rémunération des commissaires

CONSIDÉRANT le décret 707-2014;

CONSIDÉRANT les montants annuels maximaux de la rémunération qui ont été identifiés dans le décret, pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 2 novembre 2014;

CONSIDÉRANT les modifications à la composition du conseil des commissaires à la suite des élections scolaires du 2 novembre 2014;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel que la rémunération des commissaires soit établie tel que présenté dans le tableau suivant :

MONTANTS ANNUELS MAXIMA QU'UNE COMMISSION SCOLAIRE PEUT ACCORDER À SES COMMISSAIRES (décret 707-2014)	Montant par personne : du 1 ^{er} juillet 2014 au 2 novembre 2014	Montants totaux
Nombre de commissaires	1 238 \$ x 17 =	21 046 \$
Nombre de commissaires membres du comité exécutif	1 664 \$ x 9 =	14 976 \$
Rémunération additionnelle pour la présidence du conseil des commissaires (0,98\$ par élève ou 15 718\$ (2 539 X 0,98\$ = 2 488,22 \$))	15 718 \$ x 33%	5 239,33 \$
Dépenses supplémentaires en raison de l'étendue du territoire Le nombre de circonscriptions électorales scolaires situées à 75 kilomètres ou plus du siège de la commission scolaire	655 \$ x 5 =	3 275 \$
En vue de soutenir la participation à différents comités, le nombre de commissaires	437 \$ x 17 =	7 429 \$
	Sous-total	51 965,33 \$
	Réservé à la présidence du conseil	5 239,33 \$
	Réservé à la vice-présidence du conseil	658,74 \$
	TOTAL	46 067,26 \$

Le mercredi 10 septembre 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-136) suite

Le salaire annuel de base de chaque commissaire (2 709,84 \$) est basé sur le montant de 46 067,26 \$, divisé par le nombre de commissaires (17).

Pour la présidence, un montant de 5 239,33 \$ vient s'ajouter au salaire annuel de base du commissaire.

Pour la vice-présidence, un montant de 658,74 \$ vient s'ajouter au salaire annuel de base du commissaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) **RÉSOLUTION 2014-CC-137 Centraide**

CONSIDÉRANT le décret numéro 390-2006, adopté par le conseil des ministres du Québec le 10 mai 2006, concernant la campagne de sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic ;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles dispositions font en sorte que la campagne de sollicitation annuelle auprès du personnel des secteurs public et parapublic (déductions à la source) se fera dorénavant au profit de trois organismes, soit Centraide, la Société canadienne de la Croix-Rouge et les seize partenaires de Partenairesanté – Québec, selon le choix des donateurs, en collaboration avec Entraide – secteurs public et parapublic (autrefois Centraide – secteurs public et parapublic) ;

CONSIDÉRANT que les organismes publics de la santé et de l'éducation ont le choix de participer ou non à cette campagne de sollicitation ;

CONSIDÉRANT que les donations faites à Centraide sont retournées directement dans le milieu local et favorisent les organismes de nos régions ;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires, en juin 2006, par la résolution 2006-CC-070, puis en mai 2007, par la résolution 2007-CC-083, puis en mai 2008, par la résolution 2008-CC-084, puis en juin 2009, par la résolution 2009-CC-132, puis en juin 2010, par la résolution 2010-CC-150, puis en juin 2011, par la résolution 2011-CC-111, puis en juin 2012, par la résolution 2012-CC-131, puis en juin 2013, par la résolution 2013-CC-107, avait décidé de continuer la campagne Centraide avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides, pour une période d'un an à chaque fois;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marie-Anne Poulin de renouveler l'entente conclue avec Centraide Gatineau / Labelle / Hauts-Laurentides pour une période d'un an, soit pendant l'année scolaire 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 10 septembre 2014

d) Information élections scolaires 2014

M. Leblanc présente un document explicatif sur les élections scolaires 2014.

(Pause, de 19 h 25 à 19 h 35)

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 RESSOURCES FINANCIÈRES

a) RESOLUTION 2014-CC-138 Registre de chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'ont effectué les commissaires Mmes Guylaine Marcil et Denise Marion;

CONSIDÉRANT que les observations des commissaires vérificatrices indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 20 juin, 7 juillet, 16 juillet, 11 août et 21 août 2014 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2014-CC-139 Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes pour l'année 2014-2015

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources financières de recommander au conseil des commissaires l'adoption du budget;

CONSIDÉRANT les documents présentés au comité des ressources financières : "Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2014-2015 des écoles ou des centres et les budgets des établissements";

Le mercredi 10 septembre 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-139) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) RÉSOLUTION 2014-CC-140** **Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la commission scolaire, pour l'année scolaire 2014-2015**

CONSIDÉRANT que, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c-I-13.3), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2014-2015;

CONSIDÉRANT que le ministre a autorisé la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à adopter un budget dont les dépenses sont supérieures ou égales aux revenus, en tenant compte de l'application de la règle d'appropriation du surplus accumulé;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 2 387 686 166,00 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2014-2015;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux nominal de la taxe scolaire est fixé à 0,34346 \$ par 100 \$ d'évaluation avant l'aide additionnelle et la subvention de péréquation pour insuffisance fiscale;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux d'imposition moyen maximum sera de 0,28308 \$ par 100 \$ d'évaluation sur l'ensemble de son territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 10 septembre 2014

La présidente Mme Diane Nault lit le communiqué qui sera publié demain sur l'adoption du budget

d) Taxes scolaires 2014-2015

Mme Riel souligne que, le budget étant adopté, il est maintenant possible d'expédier les comptes de taxes scolaires dès demain matin.

e) État financiers 2013-2014

Les vérificateurs sont arrivés lundi dernier. Les états financiers doivent être envoyés au ministère d'ici le 30 septembre, puis adoptés le 12 novembre.

f) RÉSOLUTION 2014-CC-141 **Demande d'autorisation définitive pour contracter un emprunt à long terme à la charge de la commission scolaire pour des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

CONSIDÉRANT la résolution 2010-CC-034 qui demandait une autorisation provisoire au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de faire un emprunt à la charge de la commission scolaire au montant de 4 920 213 \$, lequel sera remboursé à même les économies annuelles garanties et les diverses subventions pour le projet d'économie d'énergie dont le coût total, après remboursement des taxes, est de 6 769 520 \$.

CONSIDÉRANT que la commission scolaire connaît le coût final du projet d'économies d'énergie terminé le 6 mars 2014, soit un total de 7 806 176 \$.

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit, par résolution, demander au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation de contracter un emprunt à sa charge et indiquer le coût final des travaux et le montant de l'emprunt, conformément à l'article 288 de la *Loi sur l'instruction publique* et à l'article 77.1 de la *Loi sur l'administration financière*;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle de demander au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport une autorisation définitive de contracter un emprunt à long terme d'un montant maximum de 4 920 213 \$. Par ailleurs, la nature, les conditions et les modalités de cet emprunt devront être autorisées par le Ministère des Finances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 10 septembre 2014

D-2 TRANSPORT SCOLAIRE

a) RÉSOLUTION 2014-CC-142 Allocation aux parents l'année scolaire 2014-2015

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de certains élèves;

CONSIDÉRANT que deux des élèves demeurent à l'extérieur des circuits d'autobus;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'autoriser le versement d'allocations aux parents pour l'année scolaire 2014-2015 selon la liste annexée.

NOM ET PRÉNOM	ALLOCATION	RAISON
Joseph Lacroix	1 000 \$ / année	Élève hors circuit
Lison Paul	660 \$ / année	Élève hors circuit
Mélanie Gauthier	820 \$ / année	Besoins particuliers

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Dates des comités de transport (22 septembre, 16 février et 8 juin)

Mme Riel rappelle qu'une rencontre aura lieu le 22 septembre et souligne qu'il faudra valider les deux autres dates avec les personnes qui seront élues aux élections de novembre.

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

E-1 RESSOURCES MATÉRIELLES

a) RESOLUTION 2014-CC-143 Aménagement de locaux pour les formations Assistance à la personne à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

CONSIDÉRANT l'autorisation du MELS pour offrir les programme d'études 531699 – « Assistance à la personne en établissement de santé » et 531799 – « Assistance à la personne à domicile »;

CONSIDÉRANT l'allocation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport reçue dans le cadre du programme d'études 50512- - « Ajout ou réaménagement d'espace pour la formation professionnelle », au montant maximal de 145 807 \$;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un deuxième appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 21 août 2014, à 14 h;

Le mercredi 10 septembre 2014

(RÉSOLUTION 2014-CC-143) suite

CONSIDÉRANT les quatre soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau d'accepter la plus basse soumission conforme de Construction Luc Montreuil inc, au montant de 105 500,00 \$ (taxes exclues), et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, s à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Construction Luc Montreuil Inc.	105 500,00 \$
Construction Langevin et Frères	111 864,00 \$
Plomberie Aumond	114 600,00 \$
Les entreprises Ma-Mi inc.	114 940,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) **RÉSOLUTION 2014-CC-144** **Protocole d'entente avec la municipalité de Fort-Coulonge pour l'installation d'un panneau d'interprétation devant l'ancien centre administratif au 183, rue Principale**

CONSIDÉRANT que le patrimoine et l'histoire occupent une place importante à Fort-Coulonge;

CONSIDÉRANT que l'ancien centre administratif situé au 183, rue Principale, fera partie du circuit patrimonial;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire y installer à ses frais un panneau d'interprétation, permettant ainsi aux visiteurs de découvrir ce bâtiment;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion que le directeur général, M. Harold Sylvain, soit autorisé à signer le protocole pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) **Protocole d'entente avec la municipalité de Blue Sea pour un centre de sécurité civile**

Point biffé.

Le mercredi 10 septembre 2014

d) Travaux d'été 2014

M. Pétrin dépose la liste des projets, dont la valeur totalise 2 576 723 \$. Deux de ces projets, représentant une valeur de 390 000 \$, sont en attente, parce qu'ils sont liés avec le projet d'aménagement d'une salle régionale de spectacle à la Cité étudiante.

e) Contrats de déneigement

Les appels d'offres ont été lancés pour neuf écoles, plus un projet conjoint entre l'école de Gracefield, le CLSC de Gracefield et le Foyer d'accueil de Gracefield.

f) Contrat mazout

Le service va lancer un appel d'offres sous peu.

g) Vente d'une parcelle du terrain du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) au 247 de la rue Moncion à Maniwaki

M. Pétrin rappelle qu'une parcelle de terrain du CFER sera vendue à la Ville de Maniwaki dans le cadre du projet de redéveloppement de l'ex-parc Auger.

h) Partage des économies supplémentaires avec Écosystem

M. Pétrin explique que les économies d'énergie ont été plus importantes que prévu pour les deux premières années d'exploitation. Les montants en surplus seront partagés en parts égales avec la firme Ecosystem, maître-d'œuvre du projet, tout comme les subventions qui excédaient le niveau anticipé.

E-2 RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Pas de point.

F- AUTRES

F-1 Questions des commissaires

Le commissaire M. Bernard Caron demande s'il y aura une deuxième entrée pour les enseignants, au niveau du nouveau stationnement de l'école de Gracefield. M. Pétrin répond par la négative.

Le commissaire M. Bernard Caron aimerait savoir si la bosse qui se trouve à l'entrée du stationnement relève de la Ville de Gracefield ou de la commission scolaire. M. Pétrin va s'en informer.

Le commissaire M. Bernard Caron aimerait des précisions sur le degré de sécurité des embarquements et débarquements des élèves à l'école de Gracefield. Mme Riel va faire des vérifications.

La commissaire Mme Madeleine Aumond aimerait savoir l'état des relations entre le centre Jean-Bosco et les élèves du centre St-Eugène. La présidente Mme Diane Nault répond que tout va bien.

Le mercredi 10 septembre 2014

La commissaire Mme Madeleine Aumond demande où en est rendue l'activité de financement du centre Jean-Bosco. La présidente Mme Diane Nault signale qu'il faudrait adresser la question aux autorités du centre.

La commissaire Mme Chantal Lamarche demande s'il faut remettre les portables tout de suite ou après les élections scolaires. M. Sylvain conseille d'attendre d'abord la fin de la période de mise en nomination.

La commissaire Mme Guylaine Marcil souligne qu'il y a un manque d'espace à l'école l'Envolée (Jean-Paul II) et demande s'il y a une possibilité de conclure une entente avec la Commission scolaire Western-Quebec. M. Sylvain a fait des approches en ce sens, mais les choses ne sont pas prometteuses pour l'instant.

La commissaire Mme Guylaine Marcil aimerait que des gestes soient posés pour enrayer les fuites d'élèves francophones vers des écoles de l'Ontario. Une rencontre sera mise sur pied avec le député provincial du Pontiac, M. André Fortin, sur cette question, avant la tenue des élections.

Le commissaire M. Bernard Caron demande s'il est possible d'acheter les portables. M. Pétrin enverra un courriel aux commissaires à ce sujet.

La commissaire Mme Chantal Tremblay souligne qu'elle a reçu plusieurs plaintes pour la première journée de classe, une journée-orpheline. La présidente Mme Nault signale qu'il est bien difficile de faire plaisir à tout le monde au niveau du calendrier scolaire.

F-2 **RÉSOLUTION 2014-CC-145** **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 17 septembre 2014, à Mansfield

Secrétaire général

Présidente